

**Replacer ces 18 info sur le fichier "schéma exécutif"**  
**Rechercher le vocabulaire**  
**Préparer des questions**

<p><b>1.</b> Proclame le résultat de l'élection présidentielle et des référendums.</p>	<p><b>2.</b> Nomme les hauts fonctionnaires de l'administration, des armées, les magistrats.</p>
<p><b>3.</b> Son accord est impératif pour les lois constitutionnelles.</p>	<p><b>4.</b> Dirige la politique étrangère et représente la France à l'étranger.</p>
<p><b>5.</b> Est le chef des armées, est responsable de l'utilisation de l'arme nucléaire.</p>	<p><b>6.</b> Vérifie que les lois votées par le Parlement sont conformes à la Constitution</p>
<p><b>7.</b> Coordonne le travail du Gouvernement.</p>	<p><b>8.</b> Assure les décrets d'application des lois et règlements.</p>
<p><b>9.</b> Bénéficie d'une immunité totale</p>	<p><b>10.</b> Vérifie la régularité des élections.</p>
<p><b>11.</b> Se réunit le mercredi avec le président de la république</p>	<p><b>12.</b> peut convoquer et s'exprimer devant le congrès (Sénat+AN)</p>
<p><b>13.</b> Le préfet nommé par le gouvernement veille à l'application des lois, responsable des questions de sécurité pour son <b>département</b></p>	<p><b>14.</b> Le préfet nommé par le gouvernement veille à l'application des lois, responsable des questions de sécurité pour sa <b>région</b></p>
<p><b>15.</b> 1er magistrat, garant de l'indépendance de la justice, a le droit de grâce</p>	<p><b>16.</b> LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE élu pour 5 ans</p>
<p><b>17.</b> LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL 9 membres nommés + les anciens présidents de la République Mandat à vie pour les anciens présidents 9 ans (membres nommés</p>	<p><b>18.</b> LE PREMIER MINISTRE (ou Chef du Gouvernement) et LE GOUVERNEMENT (ministre d'Etat, ministres et secrétaires d'Etat)</p>